



2025 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 3

RÉGION MAISONNEUVE SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Opérations des ponts 7A et 7B (révisé 2025-03-27)

Les navigateurs doivent respecter strictement la limite de vitesse lorsqu'ils s'approchent du pont et suivre le système de feux de signalisation des ponts. La vitesse d'approche du navire, entre le poste de sifflet et la travée du pont, sera suivie étroitement.

Voici l'horaire 2025 révisé des heures probables d'arrivée (HPA) des trains de banlieue de l'organisme public de transport en commun EXO aux ponts 7A & 7B du chemin de fer du Canadien Pacifique, à Kahnawake (Québec).

HPA des TRAINS AUX PONTS 7A ET 7B (LUNDI AU VENDREDI)									
AM	06h11	06h54	07h14	07h45	08h16	08h41	09h07	09h55	10h46
Mi-journée			12h40	13h37					
PM	15h56	16h15	16h36	17h06	17h36		18h16		18h41

Le contrôleur doit aviser le navire de son heure de passage aux ponts, lors de la communication avec le navire à l'Île St-Nicholas (navire descendant) ou à la sortie de l'écluse de Côte Sainte-Catherine (navire montant).

Le 13 mars 2025